

Bernard PIETTRE, François VOUGA, La Dette. Enquête philosophique, théologique et biblique sur un mécanisme paradoxal

Genève, Labor et Fides, coll. « Essais bibliques », 2015, 235 p.

Nicolas de Bremond d'Ars

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/assr/34165>

ISSN : 1777-5825

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 décembre 2017

Pagination : 422-423

ISSN : 0335-5985

**Référence électronique**

Nicolas de Bremond d'Ars, « Bernard PIETTRE, François VOUGA, La Dette. Enquête philosophique, théologique et biblique sur un mécanisme paradoxal », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 180 | octobre-décembre 2017, mis en ligne le 01 décembre 2017, consulté le 25 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/34165>

---

Ce document a été généré automatiquement le 25 octobre 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

---

# Bernard PIETTRE, François VOUGA, La Dette. Enquête philosophique, théologique et biblique sur un mécanisme paradoxal

Genève, Labor et Fides, coll. « Essais bibliques », 2015, 235 p.

Nicolas de Bremond d'Ars

---

## RÉFÉRENCE

Bernard PIETTRE, François VOUGA, La Dette. Enquête philosophique, théologique et biblique sur un mécanisme paradoxal, Genève, Labor et Fides, coll. « Essais bibliques », 2015, 235 p.

- 1 Écrit à quatre mains par un philosophe et un bibliste, ce livre s'efforce de réinscrire la question de la dette, au sens le plus large qui soit, dans la tradition biblique du Nouveau Testament. Il ne prétend pas refaire ni compléter le travail que David Graeber a publié sur l'anthropologie de la dette (*La dette. 5 000 ans d'histoire*, 2013), mais simplement développer la dimension éthique proposée par le Nouveau Testament et le christianisme social. Selon les auteurs, qui alternent leurs interventions au long des sept chapitres de l'ouvrage, les évangiles veulent conduire leurs auditeurs/lecteurs à dépasser la stricte équivalence dans les relations sociales que la circulation des dettes établit. Cette proposition évangélique revient, selon les auteurs, à ouvrir un espace éthique dans toute société.
- 2 Le bibliste visite donc les quelques passages où sont abordées explicitement ou de manière latérale les relations d'endettement. Dans l'évangile de Matthieu, il s'agit de la prière chrétienne (« Remets-nous nos dettes » ; Mt 6, 9-15), de la parabole dite du créancier impitoyable (Mt 18, 21-35) ; chez Luc, on analyse « l'argent trompeur » (Lc 16, 1-13) ; on termine avec la lettre de Paul aux Romains (13, 8-10) sur la gratuité. Le

philosophe, pour sa part, s'appuie sur une analyse philosophique du mot pour conduire le raisonnement jusqu'à l'au-delà de la dette (chapitre 6).

- 3 On appréciera la présentation du bibliste en ce qu'elle ne se perd pas dans les méandres d'une analyse historico-critique poussée à son paroxysme. Tout en conservant une rigueur d'approche, qui emprunte peut-être plus aux analyses sémantiques, il cherche à extraire des réflexions socio-anthropologiques qui enrichissent l'approche du philosophe. Cette option critique risque de ne pas convenir à celui qui voudrait analyser rigoureusement les textes pour eux-mêmes, notamment s'il faut les replacer dans leur intertextualité. En outre, comment ne pas penser que l'écriture du philosophe se passerait bien aisément de celle du bibliste ? Certes, « notre propos n'est pas, en philosophe, d'engager les lecteurs à croire et à se comporter résolument en chrétiens, mais de montrer qu'on ne peut faire l'économie, dans une réflexion sur la dette, de l'apport de la pensée chrétienne. » (p. 175). Au lecteur de juger.
- 4 Pour ce qui est de la réflexion philosophique, elle conduit, par un chemin qui fait la part belle à une phénoménologie de l'existence humaine, de philosophe en philosophe (Aristote, Sénèque, Nietzsche), sans oublier les penseurs de la société (Mauss, Hobbes). L'articulation entre la dette monétaire et la dette morale est mise en place au cours des premiers chapitres philosophiques (chap. 2 et 4), en recourant à une analyse critique des logiques de don/contre-don si bien exposées par Marcel Mauss. Chemin faisant, on découvre qu'« il est étrange que nous ayons cité Sénèque pour mentionner cette obligation de donner, de recevoir et de rendre, dans des termes absolument similaires à Mauss » (p. 168) : le parcours philosophique, dans les rapprochements qu'il opère entre les anthropologues contemporains (Mauss, Hénaff, Godbout) et les réflexions de l'Antiquité, souligne la puissance de l'interrogation sur la dette. Elle est décisive pour la compréhension des mécanismes sociaux. On saura gré à l'auteur d'avoir retracé la polysémie du concept de dette, en lui adjoignant des précisions bienvenues : dette morale, dette de reconnaissance, dette de réplique.
- 5 L'ensemble est guidé par une enquête classique, mais qui prend ici, dans la confrontation avec la réflexion du Nouveau Testament, une coloration particulière. On la résumera en ceci : est-il possible d'entrer dans un univers social où la dette ne fait pas la loi ? C'est-à-dire, pour l'exprimer selon un vocabulaire plus utopiste : la gratuité est-elle un horizon possible de la vie sociale ? Bernard Piettre aboutit fort judicieusement à la controverse ouverte par Nietzsche sur le caractère culpabilisant du christianisme. Il avait auparavant montré que « dette » et « faute » sont étroitement apparentées. La possibilité de s'affranchir du régime de la dette, si universel, serait peut-être, selon l'évangile de Matthieu qu'il commente à la suite de François Vouga, son transfert *dans l'invisible* ; c'est-à-dire que, pour le croyant, Dieu assumerait seul la contrepartie en lieu et place de la communauté sociale. À quoi Nietzsche fait objection : si Dieu saisit en ses mains tous les fils des dettes qui assurent la pérennité de la société en ses multiples relations inter individuelles, alors le christianisme introduit une dette inextinguible, et donc une culpabilité écrasante. La solution serait pire que le mal.
- 6 La dette infinie qui résulte de la reprise en main, par Dieu, de l'ensemble des dettes humaines ne peut avoir, pour contrepartie, selon les auteurs, qu'une remise gracieuse. Le chapitre 7 sur la Lettre aux Romains s'efforce d'en donner les fondements. Car le « respect [des personnes] suppose que les uns et les autres aient la possibilité de s'acquitter de leurs dettes [...]. Ce respect implique ensuite que l'on veuille bien admettre que l'éthique de la remise de dettes, du don et du pardon, est supérieure en

tout point à toute prétendue éthique individualiste du chacun pour soi et du Dieu pour personne » (p. 230).

- 7 Au final, ce livre offre une vision stimulante de la société et de l'imbrication puissante entre les fondations anthropologiques de la dette et les édifices économiques et religieux contemporains. On ne sera peut-être pas convaincu par la juxtaposition entre réflexions philosophique et biblique, mais on peut aussi attendre que ce type de travail soit étendu à d'autres traditions religieuses.